

DÉPÈCHE DU 18/03/2019

Agnès Buzyn souhaite rester en poste jusqu'à la fin du quinquennat

Mots-clés : #protection sociale #médico-social #produits de santé #gynéco #soins de ville #assurance maladie #pharmaciens #ministère-santé #Parlement #Europe #syndicats #obstétrique-périnatalité #retraite #finances #Ehpad #remboursement #médecins #libéraux #HAS #politique du médicament

PARIS, 18 mars 2019 (APMnews) - Interrogée sur son éventuelle présence sur la liste La République en marche (LREM) aux élections européennes du 26 mai, dimanche midi lors du grand jury RTL LCI Le Figaro, la ministre des solidarités et de la santé, Agnès Buzyn, a affirmé qu'elle n'y serait pas, et qu'elle souhaitait rester à son poste jusqu'à la fin du quinquennat.

La présence en position éligible d'Agnès Buzyn sur la liste La République en marche (LREM) aux élections européennes du 26 mai avait été évoquée en février dans la presse (cf [dépêche du 22/02/2019 à 16:57](#)).

Le 6 mars, lors de son audition par la commissions des affaires sociales de l'Assemblée nationale préalable à l'examen du projet de loi "Ma santé 2022", la ministre avait assuré s'être engagée à porter ce texte, sans pour autant renoncer clairement à une candidature européenne (cf [dépêche du 06/03/2019 à 12:09](#)).

"Ravie" que la ministre chargée des affaires européennes Nathalie Loiseau, "remarquable professionnelle", souhaite diriger la liste LREM au scrutin européen, Agnès Buzyn a insisté sur le plaisir qu'elle avait à être à la tête de son ministère pour mener la transformation du système de santé, en profitant par ailleurs pour féliciter son secrétaire d'Etat Adrien Taquet pour "la qualité de son travail" concernant la protection de l'enfance "notamment".

Très favorable à la prescription à l'unité pour les traitements courts

Interrogée par le député Adrien Quatennens (France insoumise, Nord) sur l'éventuelle mise en place de la prescription de médicament à l'unité, promesse de campagne d'Emmanuel Macron, Agnès Buzyn a expliqué y être "très favorable" pour des prescriptions de courte durée, en particulier pour les traitements antibiotiques, mais pas dans le cadre de pathologies chroniques.

Elle a expliqué qu'une expérimentation avait eu lieu en Bretagne et que les difficultés de mise en place tenaient à l'équipement des officines pour assurer la traçabilité des médicaments ainsi délivrés. En février, son ministère avait annoncé qu'un groupe de travail se consacrait à cette question, rappelle-t-on (cf [dépêche du 15/02/2019 à 14:29](#)).

Concernant un éventuel déremboursement des produits homéopathiques, elle a confirmé être en attente des conclusions de la Haute autorité de santé (HAS) sur l'efficacité de ces produits, avant de prendre

une décision.

Estimant que 80% de la production française de ces produits était vouée à l'exportation et que leurs prix restaient abordables même sans remboursement, elle a considéré que les menaces d'un éventuel déremboursement sur un millier d'emploi en France étaient nulles et non avenues.

En janvier, une dirigeante de la HAS n'avait pas fermé la porte au maintien du remboursement de l'homéopathie, rappelle-t-on (cf [dépêche du 08/01/2019 à 08:00](#)).

Favorable à un allongement de la durée du travail avant la retraite

Agnès Buzyn a également estimé qu'au vu du décalage constant du ratio entre actifs et retraités, il serait tôt ou tard nécessaire d'allonger la durée de travail avant départ en retraite, précisant toutefois s'exprimer à titre personnel.

Bien qu'insistant sur le fait que le gouvernement ne mettait pas ce sujet sur la table dans le cadre de la réforme des retraites, elle a assuré que cette proposition revenait souvent dans le cadre du "grand débat", et qu'elle était donc sur la table.

Sollicitée sur l'éventuelle instauration d'un nouveau jour de solidarité travaillé pour financer la dépendance, proposée par LREM dans le cadre du "grand débat", elle n'a pas voulu prendre parti tout en assurant que la réforme de la prise en charge de l'autonomie et du grand âge induirait nécessairement des questions de financement, le système actuel allant "dans le mur" malgré le travail "admirable" des soignants.

Elle a également rappelé que le plafonnement du reste à charge en établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (Ehpad) faisait partie des "questions instruites actuellement".

Grève des IVG: un acte qui n'est pas anodin

S'exprimant à nouveau sur les menaces de grève de pratique des interruptions volontaires de grossesses (IVG) émises par le Syndicat national des gynécologues et obstétriciens de France (Syngof) s'il n'était pas reçu par le ministère (cf [dépêche du 14/03/2019 à 12:32](#) et [dépêche du 13/03/2019 à 18:40](#)), Agnès Buzyn les a qualifiées de "demande honteuse".

"Je crois qu'il n'y a personne pour les soutenir [...]. Ça n'est pas anodin qu'ils aient choisi cet acte, c'est signifiant de leur part" a-t-elle estimé, reprochant au Syngof de s'en prendre à des femmes en détresse.

"C'est inconcevable, en 2019, qu'un syndicat d'obstétriciens censés accompagner les femmes" profère de telles menaces, a-t-elle ajouté. "Si c'est de la politique, c'est de la très mauvaise politique", a-t-elle conclu sur ce sujet.

Agnès Buzyn a également rappelé son opposition aux mesures contraignantes sur l'installation des médecins, "vouées à l'échec" car incitant les médecins à sortir de l'exercice libéral pour aller "vers les centres de santé, la médecine scolaire ou du travail" alors que le gouvernement souhaite au contraire encourager la pratique libérale.

bd/eh/APMnews

[BRD9POIDEO]

POLSAN - ETABLISSEMENTS INDUSTRIES DE SANTE PEOPLE

écrit et préalable d'APM International. Les informations et données APM sont la propriété d'APM International.

©1989-2019 APM International -

https://www.apmnews.com/story.php?objet=333212&idmail=PjsxFe42fDtm_2R4a6TVPSoxvg-C12Kt_4RaPEBGExFNgGvkeNHeE0pKK03r-DpOkIREmKYS65pe62eS2CpaeE2qt7wsKCoex0fx-t8OZUYrEKGUuCPnHAQiFu_cEXdZaZJNiqL36zehnIDUbrgBUUxbmaTKK_DI3S8lohYWwzZ_0ZanmYIWb6JHilhiyLAwiozcXviSYmV_0ZanmYIWByw1z4p6uLS53D7iQWV3_6Fsbcb04_bxkw..

Copyright Apmnews.com